

LE PROCESSUS DE RÉVISION INTERNE

Une révision interne est une revue informelle d'une décision faite concernant l'aide financière que vous recevez ou avez reçue. C'est une occasion pour Ontario au travail de vérifier que les règles ont bien été appliquées dans votre cas.

Pour faire une demande de révision interne, vous devez :

- ▣ compléter la version française du formulaire « **Demande de révision interne** » au verso de ce document et le retourner dûment complété dans les trente (30) jours suivant la réception de la lettre de décision
- ▣ expliquer clairement pourquoi vous n'êtes pas d'accord avec la décision prise
- ▣ conserver une copie parce que vous en aurez peut-être besoin plus tard si vous décidez de porter la décision en appel au Tribunal de l'aide sociale (TAS).

Dès réception de votre demande, un autre employé (habituellement un Agent de présentation des cas ou un Superviseur Ontario au travail) révisera votre demande et vous appellera peut-être pour des clarifications. Vous devriez envoyer tout renseignement additionnel que vous jugez utile pour la révision interne. Nous vous répondrons par écrit dans les trente (30) jours suivant la réception de votre demande écrite.

Si vous désirez obtenir des conseils juridiques à ce sujet, vous pouvez communiquer avec la *Clinique juridique populaire de Prescott-Russell, inc.* au 1-800-250-9220. Remarque : Vous pouvez annuler votre demande de révision interne, mais si vous le faites, vous ne pourrez plus porter la décision en appel au Tribunal de l'aide sociale.

VOUS DEVEZ COMPLÉTER UNE DEMANDE DE RÉVISION INTERNE ET ATTENDRE DE RECEVOIR UNE RÉPONSE AVANT D'INTERJETER APPEL AU TRIBUNAL

PROCESSUS D'APPEL AU TRIBUNAL DE L'AIDE SOCIALE (TAS)

Si vous n'êtes pas d'accord avec le résultat de la révision interne, vous pouvez interjeter appel auprès du TAS, un organisme indépendant qui examine les décisions d'Ontario au travail. Pour faire appel au TAS, vous devez envoyer la Formule d'appel dans les trente (30) jours suivant la réception de la décision de la révision interne. Cette formule est disponible au bureau Ontario au travail ou du:

Tribunal de l'aide sociale
14e étage, 655, rue Bay, Toronto ON M7A 2A3
1-800-753-3895 ou www.sbt.gov.on.ca